

L'ambassade d'Azerbaïdjan en France attaque en justice « le mouvement »

| |
|--|
| |
| |
| <input type="checkbox"/> |
| |
| |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| |
| Actualité du mouvement Charjoun - 2 mai 2023 |
| |
| <input type="checkbox"/> |

Communiqué - L'ambassade d'Azerbaïdjan en France attaque Charjoum en justice pour avoir informé sur ses relais d'influence

Le 11 mai prochain à 9h30, Charjoum sera assigné en référé devant le Président du Tribunal Judiciaire de Nanterre par l'ambassade d'Azerbaïdjan en France. L'ambassade nous reproche d'avoir diffusé sur nos réseaux sociaux une publication avec les noms des personnalités qui soutiennent ouvertement les intérêts de la dictature Azérie en France. Notre publication, fondée sur des sources publiques et vérifiables, vise à informer le public sur les réseaux d'influence de l'Azerbaïdjan, qui s'appuie sur ces personnalités en France pour redorer son image. Cette publication relève de notre liberté d'expression et de notre devoir de vigilance citoyenne, face à un régime autoritaire et corrompu, qui ne respecte ni les droits de l'homme ni le droit international. Habitué des procédures baillons à l'encontre des journalistes, militants et citoyens critiques du pouvoir, y compris en France, l'Etat Azéri, par l'intermédiaire de son ambassade, vise à nous faire taire et nous intimider.

L'ambassade réclame le retrait immédiat de notre publication sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet ainsi que les sommes de 10.000 euros à titre de dommage et intérêts, 3.000 euros pour résistance abusive et enfin 3.000 euros au titre de remboursement des frais de justice.

Nous dénonçons cette tentative de censure, qui vise à museler toute critique et opposition du régime azéri via l'instrumentalisation de la justice française.

Nous appelons tous les défenseurs de la cause arménienne et plus largement, toutes les personnes attachées à la justice et à la dignité des peuples, à se mobiliser et à nous soutenir lors de l'audience des référés qui se tiendra le jeudi 11 mai à 9h30, Salle C du Palais de justice de Nanterre où nous nous présenterons avec notre avocat Martin Pradel pour faire valoir nos droits et défendre notre dignité.

Nous comptons sur votre présence et votre solidarité face à cette procédure judiciaire révélatrice des manœuvres de l'Azerbaïdjan. Celle-ci n'entache pas notre détermination à défendre les droits des Arméniennes et des Arméniens.

[Մամլո
հաղորդագրություն](#)

[Press
release](#)

[Pour
nous
soutenir](#)



**24 avril 2023 : quels bilans en
tirer ?**

[Regarder
le live](#)



**24 avril 2019 : création du
bataillon Nubar Ozanyan**

[Lire
la
suite](#)



Faire
un
don

source : Charjoun